

Mémoires et Cultures de la Région Minière

1947
1997

LA NAPOULE

*50ème anniversaire
de l'inauguration
de la Maison de repos
des mineurs du Nord
et du Pas-de-Calais.*



On dit volontiers du château d'Agecroft à La Napoule, que c'est un havre de repos dans un décor de rêve. Acheté en fin 1946 à une famille de nobles écossais, M et Mme De Langley, ce château fut aménagé en centre de repos pour les mineurs du Nord/Pas-de-Calais. Ce centre a fonctionné sans interruption depuis août 1947 jusqu'à sa cession, il y a trois ans, au comité d'action sociale du personnel d'EDF-GDF.

Cette réalisation d'avant-garde constituait en quelque sorte la première pierre de tout un ensemble social allant de la construction de logements modernes au perfectionnement du système de sécurité sociale minière, en passant par l'organisation de loisirs et de vacances pour les mineurs et leurs familles. La mise en place de cet ambitieux plan social, au sortir d'une guerre qui avait laissé le pays exsangue, traduisait le respect et la reconnaissance du pays envers les mineurs. La réalisation de ce plan fut confiée au comité d'entreprise, émanation des syndicats, au service du personnel et de l'organisation sociale des HBNPC, sous l'autorité du directeur délégué Léon Delfosse.

À l'époque, l'ensemble des personnels oeuvrait la main dans la main pour relever le défi de la bataille du charbon avec son enjeu primordial: l'indépendance nationale.

Si l'objectif assigné aux mineurs du Nord/Pas-de-Calais de produire 100.000 tonnes de charbon/jour fut atteint, malheureusement les changements intervenus dans les orientations politiques du pays n'ont guère permis de mener à son terme la volonté sociale exprimée dans le plan.

Et pourtant malgré ces vicissitudes et même après, dans le contexte de la récession de la production charbonnière, La Napoule a poursuivi sa mission initiale, parfois contre vents et marées. Une fonction réactivée au lendemain des grèves de 1968, par la réintroduction au sein de l'entreprise Houillères d'un véritable comité d'entreprise.

La fin juridique des HBNPC marque l'arrêt de La Napoule. Ceux qui n'ont jamais complètement admis l'intrusion des mineurs du Nord/Pas-de-calais dans ce coin privilégié de la Côte d'Azur, pensent le moment venu de transformer ce centre de repos en réserve pour touristes huppés.

Mais, on ne touche pas, on ne peut plus toucher impunément à La Napoule. Une fois encore les ressortissants du régime minier du Nord/Pas-de-Calais se lèvent pour défendre une réalisation sociale riche de symboles qui ne doit pas tomber dans l'escarcelle des aigrefins du tourisme doré. Ouf! L'action conjuguée des anciens mineurs et celle des personnels d'EDF-GDF s'avèrent payantes et La Napoule sera cédée au comité d'action sociale du personnel d'EDF-GDF.

Elle pourra poursuivre sa fonction sociale en faveur du personnel d'EDF-GDF en conservant au fond du coeur une place pour les mineurs du Nord/Pas-de-Calais.

Et si, à l'occasion du cinquantième anniversaire de La Napoule, la caisse autonome de la sécurité sociale minière rendait accessible aux mineurs du Nord/Pas-de-Calais les séjours mis à leur disposition par le CCAS d'EDF-GDF, ce serait ajouter un plus à la vocation sociale du château d'Agecroft.

DES MINEURS SUR LA CÔTE D'AZUR



Le pays sort de la guerre, de plus de quatre années d'occupation avec son cortège de souffrances, de privations, mais aussi ses combats et ses martyrs.

Le gouvernement de l'époque demande aux mineurs du Nord/Pas-de-Calais de produire 100.000 tonnes de charbon chaque jour.

La tâche est difficile et les efforts demandés considérables. Mais c'est le prix à payer par les mineurs pour relever l'économie du pays et surtout sauvegarder l'indépendance de la France.

Comprenant l'enjeu qui prolonge le combat mené par la résistance, le personnel des mines du Nord/Pas-de-Calais engage et gagne cette bataille d'une portée nationale. Parallèlement, le conseil d'administration des HBNPC et la direction générale mettent en pratique un vaste plan social. Ce fut le rôle du comité d'entreprise en liaison avec le service du personnel et de l'organisation sociale dont Léon Delfosse avait charge en tant que directeur.

Charge exaltante puisqu'il s'agissait de restituer aux mineurs leur dû au regard des richesses créées.

De là, le plan de construction de logements modernes, l'organisation de la chasse et de la pêche dans les propriétés des anciennes compagnies minières, des loisirs comme Biache mais aussi et surtout des vacances dont La Napoule reste le plus beau fleuron;



Août 1947

*Inauguration du château
de La Napoule.*

Dimanche 17 août 1947. Il est à peine 10 heures et déjà un soleil ardent et généreux darde ses rayons au milieu d'un ciel bleu marine comme on n'en voit qu'en cet endroit de la Côte d'Azur.

Devant l'escalier qui monte au château d'Agecroft à La Napoule, la foule des invités attend les trois coups ouvrant la cérémonie. M. Léon Delfosse, directeur général adjoint des Houillères du Bassin Nord/Pas-de-Calais et président du comité central des services sociaux, s'avance devant le micro et entame le cycle des interventions qui marqueront l'inauguration du centre de repos des mineurs.

Signe des temps, les premières familles de mineurs, heureuses bénéficiaires des bienfaits de ce centre sont les invités d'honneur de la cérémonie inaugurale. Ils sont 120 personnes installées depuis trois jours à La Napoule. Ils connaissent bien les responsables syndicaux présents ce jour-là. Beaucoup ont accédé aux plus hautes responsabilités et ont contribué à relever le pays en animant la bataille du charbon.

Victorin Duguet, président des Charbonnages de France, Henri Martel, secrétaire général de la fédération nationale des travailleurs du sous-sol, puis encore André Parent, Joseph Thiebaut, Florent Lampin et Joseph Sauty.

Lors du déjeuner, Henri Martel puis Benoît Frachon s'adressèrent aux convives avant que de se rendre avec les dirigeants de Charbonnages et des Houillères à la colonie de Perra-Cava, autre réalisation sur la Côte d'Azur réservée aux filles et aux fils des ayants-droit des HBNPC.

LES MINEURS

MÉRITAIENT BIEN CELA

L'une des premières préoccupations du service du personnel et de l'organisation sociale des HBNPC fut d'envoyer deux émissaires sur la Côte d'Azur, afin d'envisager la possibilité de créer un centre de repos pour les mineurs du Nord/Pas-de-Calais.

M. Léon Delfosse qui suivait personnellement ce dossier désigna deux de ses proches collaborateurs

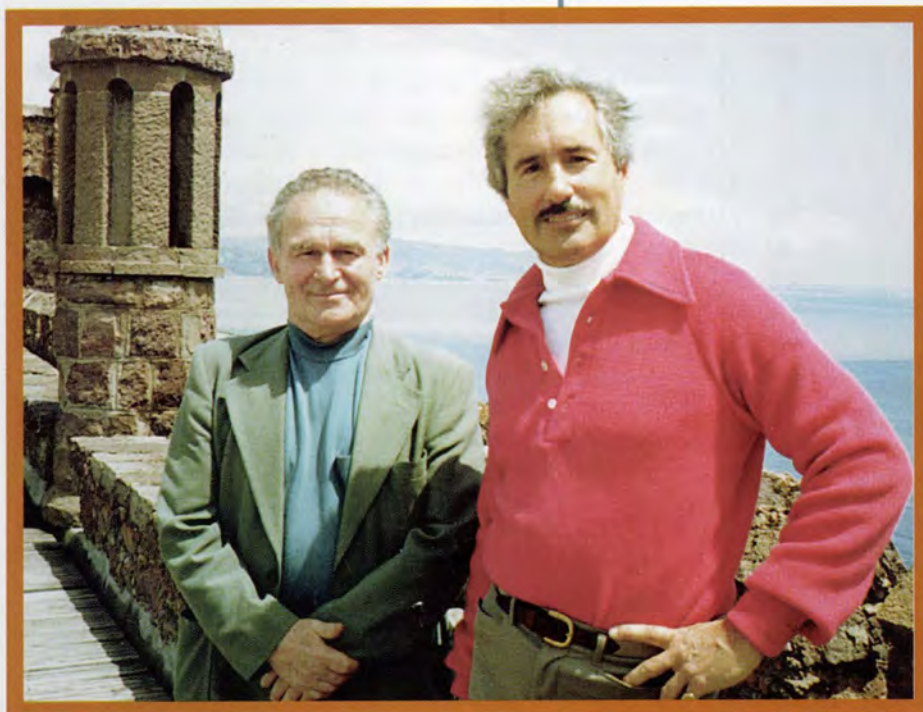
Messieurs Havez et Lecerf pour cette mission de prospection.

Ils avaient trouvé un camp américain désaffecté à Saint Cyr sur Mer qui répondait aux objectifs du projet. Mais pour la direction du personnel, les mineurs méritaient mieux et elle invita ses émissaires à poursuivre leurs recherches.

Il convenait de faire vite, car des oppositions au projet des HBNPC s'organisaient sur la Côte d'Azur. Pensez donc, on allait livrer ce coin de paradis à des mineurs!

Accroché à la colline de La Napoule, le château d'Agecroft et son domaine attirèrent l'attention des deux prospecteurs. Ren-

seignements pris, cet ensemble était la propriété d'une noble famille d'Écossais, M et Mme De Langley. Cette famille manifesta une grande compréhension pour le projet. Elle fut même heureuse d'apporter sa contribution à cette oeuvre sociale et elle se lia d'amitié avec la profession minière du Nord/Pas-de-Calais. La Napoule venait de naître !



Léon Delfosse à La Napoule avec le fils de M. et Mme De Langley, cette famille de nobles écossais qui cédèrent leur château aux HBNPC pour en faire un centre de repos pour les mineurs.

*UNE ÉQUIPE DE SILICOSÉS
EN CONGÉS-TRAVAIL.
LE DÉVOUEMENT ENTHOUSIASTE
DU PERSONNEL,
POUR RECEVOIR
LES PREMIERS PENSIONNAIRES.*

Dès que la décision de M. et Mme De Langley fut connue, Léon Delfosse prit le chemin de La Napoule pour concrétiser le projet. Laissons-lui la parole:

“La Napoule a commencé pour moi et M. Planque, ingénieur de mes services, avec ce premier voyage fantastique. Un voyage en traction avant, ballotté par ce sacré chauffeur qu’était Maurice Foulon, ce mineur d’hier, homme de confiance partageant notre idéal, qui nous conduisait de Douai à Cannes pour signer l’acte d’achat.”

Cet acte d’achat est la concrétisation d’un dévouement sans limite pour mettre en place cette importante et historique réalisation. Dévouement à Douai, dans les services du personnel et de l’organisation sociale avec les ingénieurs Messieurs Plumecocq et Réant, avec M. Louis Thbaut et ses grandes qualités d’organisateur. Dévouement à La Napoule pour que tout soit prêt rapidement avec l’équipe de silicosés en congés-travail sous les conseils de Pierre Michel le premier directeur.

Dévouement enthousiaste aussi du personnel pour accueillir dans les meilleures conditions les premiers mineurs et leur famille: M. Besson le premier cuisinier et Mme Besson la première intendante.



M. Besson le premier cuisinier du centre de repos des mineurs.

La vie



La plage aménagée à l'intention des pensionnaires et placée sous la surveillance d'un maître nageur attire les amateurs de baignade, de pédalos, de jeux... ou tout simplement de repos face à la mer.

Menton, Vintimille, Toulon, Valberg, Grasse, Vallauris, Vence, Nice, Juan les Pins, Verdon, St Jean-Cap-Ferrat, les trois vallées figurent avec le safari de l'Esterel parmi les nombreuses excursions proposées et qui permettent de découvrir les richesses touristiques, artistiques et artisanales de la région.

Bien entendu, le centre de repos de La Napoule offre également aux vacanciers une gamme étendue d'activités diverses.

de CHÂTEAU

Vivre la vie de château, sous le ciel bleu de la Côte d'Azur, avec la création de La Napoule, le rêve devenait réalité pour les mineurs du Nord/Pas-de-Calais.

Dès l'ouverture du centre de repos, les demandes de séjours dépassent les capacités d'accueil du château d'Agécroft. Un tirage au sort d'aurait donc nécessaire pour désigner les heureux élus. Il est effectué par les représentants de toutes les organisations syndicales siégeant au comité d'entreprise.

Si les 10.000 personnes séjournant chaque année à La Napoule étaient réparties sur 23 séjours s'étalant du 8 janvier au 26 novembre, c'était durant les vacances scolaires que les demandes étaient les plus nombreuses. Par contre, les retraités avaient plus de chance d'être désignés dans l'année, en s'inscrivant pour plusieurs possibilités de séjour. Le centre de repos de La Napoule a conservé, jusque sa cession au CMCAS d'EDF-GDF, sa fonction et sa mission initiales: être ouvert indistinctement à l'ensemble du personnel des HBNPC. L'ingénieur, l'employé, le porion, le technicien, l'ouvrier du jour comme celui du fond passaient tous par le tirage au sort.

H. B. N. P. C. Groupe

PROPOSITION DE SÉJOUR A LA NAPOULE

Siège ou Etabl. N° matricule N° Lampe N° Inscription
 F. 5 B 877660 4048

NOM ET PRENOM
 1. DUCHATEAU Julien

PERSONNES ACCOMPAGNANT L'AGENT
 2. LEROY Eliane
 3. DUCHATEAU Pascaline
 4. " Annie Cl.
 5. " Roselyne
 6. " Corrinne

ADRESSE
 N° 1 RUE de la Haute Volta
 GRENIAY

Date de Naissance LIEN DE PARENTÉ
 26.5.35
 22.5.56 épouse
 28.2.58 Pille
 22.5.62
 6.8.63

LE TIRAGE AU SORT VOUS PERMET DE PARTICIPER AU SÉJOUR :
 N° 8 du 16 au 30 avril 1967 Le montant des frais s'élève actuellement à :
 N° du au 19 F 760 F et sera retenu sur vos salaires en 12 quinzaines par fraction de 30.00 F minimum, comme il est prévu au règlement d'admission.
 N° du au 19 F F

AVEC LES PERSONNES CI-DESSUS DESIGNÉES.

Monsieur,
 Nous avons l'honneur de vous informer qu'à la suite du tirage au sort en présence des représentants du Personnel, votre candidature à un séjour à LA NAPOULE a pu être retenue.

1° EN CAS D'ACCORD SUR LE SÉJOUR PROPOSÉ :
 Veuillez remettre le plus rapidement possible au COMPTABLE DE VOTRE ÉTABLISSEMENT l'acceptation définitive ci-jointe après y avoir porté la mention « LU et APPROUVÉ » et votre signature.

2° EN CAS DE REFUS SUR LE SÉJOUR PROPOSÉ :
 L'acceptation définitive ci-jointe non signée et la proposition de séjour à LA NAPOULE sur laquelle vous porterez le motif du refus et éventuellement la période qui pourrait vous convenir, compte-tenu des places pouvant devenir disponibles dans les autres séjours.

CASE RÉSERVÉE A L'AGENT EN CAS DE REFUS DU SÉJOUR PROPOSÉ.
 MOTIF DU REFUS LA DIRECTION.
 Nouvelle période sollicitée éventuellement
 du _____
 au _____
 du _____
 au _____

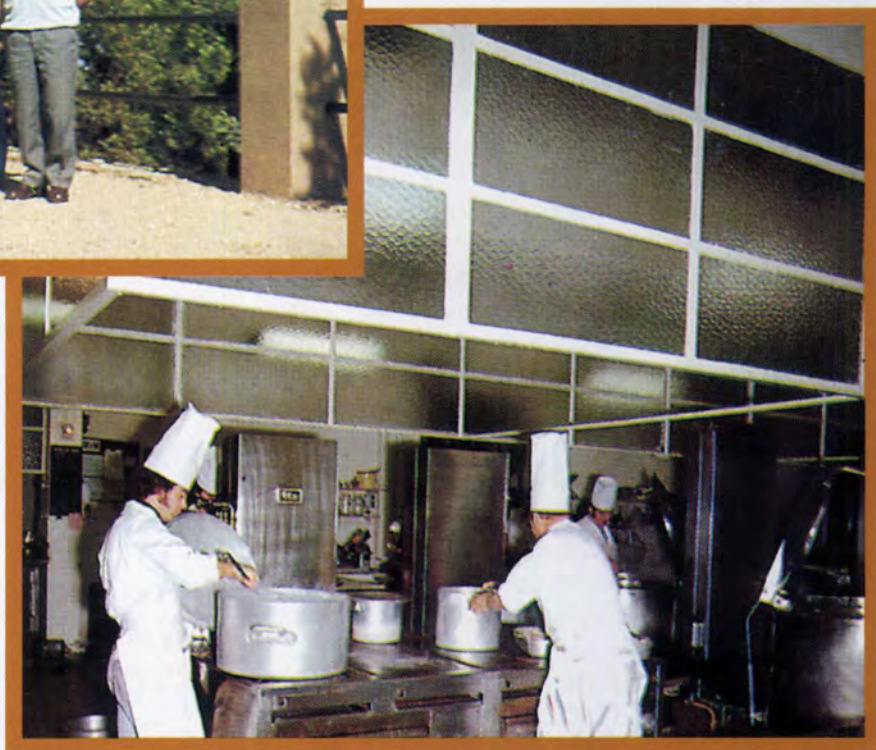
Circuit proposition : ACCORD
 1. Sec Emetteur à Comptable
 2. Comptable à Agent
 3. Agent conserve PROPOSITION

Circuit proposition REFUSÉE
 1. Sec Emetteur à Comptable
 2. Comptable à Agent
 3. Agent à Comptable
 4. Compt. à Sec Emetteur.

L'Asse Centre de Congés de La Napoule pour personnel en activité.
 A D 1337



VIVRE PLEINEMENT SES VACANCES



Depuis 1947, environ 500.000 pensionnaires du Nord/Pas-de-Calais ont séjourné à La Napoule.

C'est assez dire que ce coin de paradis est pour beaucoup de mineurs du Pas-de-Calais une sorte de seconde patrie.

Un certain nombre de retraités des HBNPC ont choisi cette région pour s'y installer définitivement. D'autres, souvent des silicosés, viennent séjournier sous ce ciel clément durant les mois d'hiver.

A Mandelieu, on comprend et l'on parle parfaitement le "chti" et si dans le Nord/Pas-de-Calais la pétanque a supplanté le javelot, on le doit pour large part à l'héritage de La Napoule. Il en est de même du célèbre pastis qui a relégué le picon vin blanc, en bas du comptoir.

Il faut aussi porter au crédit de La Napoule sa vocation d'avoir appris, à quelques dizaines de milliers de familles de mineurs du bassin Nord/Pas-de-Calais, à vivre pleinement la période des congés.

AU SERVICE DES PENSIONNAIRES



La salle à manger monumentale du château d'Agecroft permet de recevoir 260 personnes par service. Lors de chaque année séjour de vacances, deux services sont donc nécessaires. La cuisine rénovée en 1962 a encore été améliorée en 1975. La boucherie, la charcuterie, la pâtisserie ont toujours garanti la fraîcheur des mets servis. Un bar est situé près de la salle à manger. Quatre-vingt personnes étaient au service exclusif des mineurs et de leur famille permettant d'assurer une qualité de service à l'abri de tout reproche

Photo de la famille Duchateau de Grenay prise en 1961 et aimablement prêtée à "Mémoires et cultures".

Pour que les parents puissent bénéficier au maximum des excursions et des longues promenades dans ce site enchanteur, une garderie avec son personnel spécialisé recevait chaque jour et lors de chaque séjour les tout jeunes enfants.



UNE BIENVEILLANTE



De gauche à droite:

M. Roland Planque, ingénieur au service des affaires sociales des HBNPC

M. Paul Gardent, directeur général des HBNPC

*M. Léon Delfosse, directeur délégué des HBNPC,
secrétaire de la fédération nationale du sous-sol CGT*

M. Yvon Morandat, président du Conseil d'administration des HBNPC

M. Joseph Sauty (CFTC), vice-président du Conseil d'administration

M. Muller (FO) vice-président du Conseil d'administration

M. Delegue, directeur aux affaires sociales des HBNPC.

ATTENTION

Symbole fort de l'époque de la Libération du pays et de la nationalisation des Houillères du bassin Nord/Pas-de-Calais, La Napoule a bénéficié en toutes circonstances d'une bienveillante attention, tant de la direction des Houillères, du service du personnel et des oeuvres sociales que des organisations syndicales.

Au fil des ans, le centre de repos des mineurs n'a rien perdu de ses attraits, ni de sa force symbolique initiale. Chaque année, le nombre des candidatures déposées par les familles d'ayants-droit a été très largement supérieur aux possibilités d'accueil du domaine d'Agecroft.

Les représentants du personnel dans les commissions sociales et au comité d'entreprise ont toujours multiplié les propositions pour adapter et moderniser La Napoule et mené l'action pour améliorer les conditions de séjour des pensionnaires.

Une mission des organisations syndicales non seulement à La Napoule, mais aussi par le biais du comité d'entreprise dans les colonies et camps de vacances qu'il organisait chaque année au profit de plusieurs milliers d'enfants et d'adolescents.



Léon Delfosse en visite à La Napoule. Derrière, M. Michel Poilevé ingénieur et directeur du centre de secours, actuellement l'un des responsables de Mémoires et Cultures.

PAR TRAINS... puis PAR AVIONS

Les premiers transports organisés par trains spéciaux à partir de la gare de Douai jusque La Napoule relevaient plus de l'expédition que de la croisière. On avait largement le temps de faire connaissance entre familles de mineurs. La glace étant ainsi rompue, le train de vacanciers se transformait rapidement sous les flonflons de l'accordéon ou de l'harmonica en véritable trains de plaisirs filant vers le soleil et le ciel bleu. Il fallait au moins une journée de repos pour récupérer des fatigues du voyage.

Ce fut ensuite la nette amélioration avec l'introduction par la SNCF de voitures avec couchettes et transport de nuit.

Puis, à partir du 8 janvier 1977, le comité d'entreprise après mures réflexions prit la décision de transporter les mineurs et leur famille par avions, à partir de Lille-Lesquin. Moins de deux heures après, les heureux vacanciers étaient sur la Côte d'Azur. Pour beaucoup c'était en plus des vacances le baptême de l'air.



"Mémoires et Cultures de la Région Minière" ne pouvait pas éditer cette plaquette-souvenir à l'occasion du cinquantième anniversaire de la vocation sociale de La Napoule, en faisant abstraction de celles et ceux qui ont écrit la belle histoire de ce centre de repos des mineurs: les quelques 500.000 personnes du Nord/Pas-de-Calais ayant séjourné depuis 1947 au château d'Agecroft.

Nous avons fait appel à eux, à leur mémoire. Nous avons reçu des centaines de lettres souvent émouvantes. Elles accompagnaient généralement des photos de famille prises à La Napoule et dans sa région. Avec le nombre de photos reçues, nous pouvions éditer un véritable livre d'or avec des centaines de pages. Hélas, les moyens financiers de notre association nous obligent à limiter nos ambitions dans ce domaine. Mais que nos correspondants se rassurent, chacune des photos a été clichée avant d'être restituée à son propriétaire. L'ensemble constitue un fond d'archives inestimable et pourquoi ne pas le dire unique en son genre.

Une fois encore "Mémoires et Cultures de la Région Minière" remercie chaleureusement toutes celles et ceux qui ont contribué à l'édition de ce document et mille excuses pour les photos qui ne figurent pas dans cette plaquette. ce n'est que partie remise...



***AVEC NOS
ENVOYÉS SPÉCIAUX
À LA NAPOULE***





Eglantine et Henriette étaient parties chercher le soleil à La Napoule, elles y trouvèrent la neige. Consolation, cette année là (1969), ce fut Marie-France qui fut élue reine du centre de repos.

Photos prêtées par
Mme Widzinski-Dumoulin
Eglantine d'Avion



La plage des mineurs à La Napoule en 1973.
Photo prêtée par
Mme Gorgibus
de Wingles.

BON APPÉTIT !



*Vous en voulez encore !
Photo prêtée par M. Senechal Fernand, d'Auchel.*



*La soupe est bonne !
Photo prêtée par M. Mikael Tekien de Oignies.*



*Photo prêtée par
M. Paul Choquet
de Pernes en
Artois.*



*Photo prêtée par
M. Gorgibus
de Wingles.*

Photo prêtée par
M. Boidin
Dedourge,
d'Annay sous
Lens.



Photo prêtée par
M. Lepillet
de Gosnay

Photo prêtée par
Mme Vezilier de
Condé sur Escaut.



VIVRE PLEINEMENT

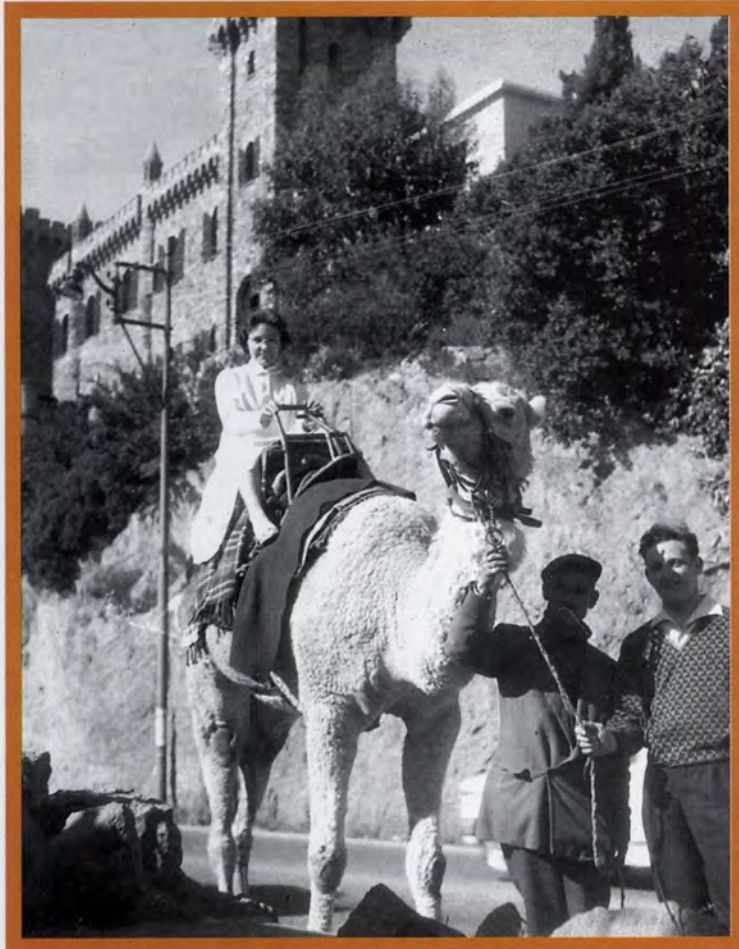


Photo prêtée par M. Paul Choquet
de Pernes en Artois

Photo prêtée
par M. Jean
Domzalski de
Douges.



Photo prêtée par M. Eugène Lepillet
de Gosnay.



Photo prêtée par
Mme Widzinski
Eglantine
d'Avion.

LES CONGÉS



Photo prêtée par M. Tekien de Oignies.



Photo prêtée par Mme Wladislawa de Sallaumines.



Photo prêtée par M. Julien Duchateau de Grenay.



Photo prêtée par Mme Silvain de Masny.



*Photo prêtée par
M. Vezilier
de Condé sur
Escaut.*

EN FAMILLE...



Photo prêtée par M. Robert Vaillle



*Photo prêtée par
M. François Senez
d'Abscon.*



Photo prêtée par M. Roger Dany d'Hélin Beaumont.



Photo prêtée par M. Julien Duchateau de Grenay.

ENTRE AMIS...



Photo prêtée par
M. Gorgibus
de Wingles.



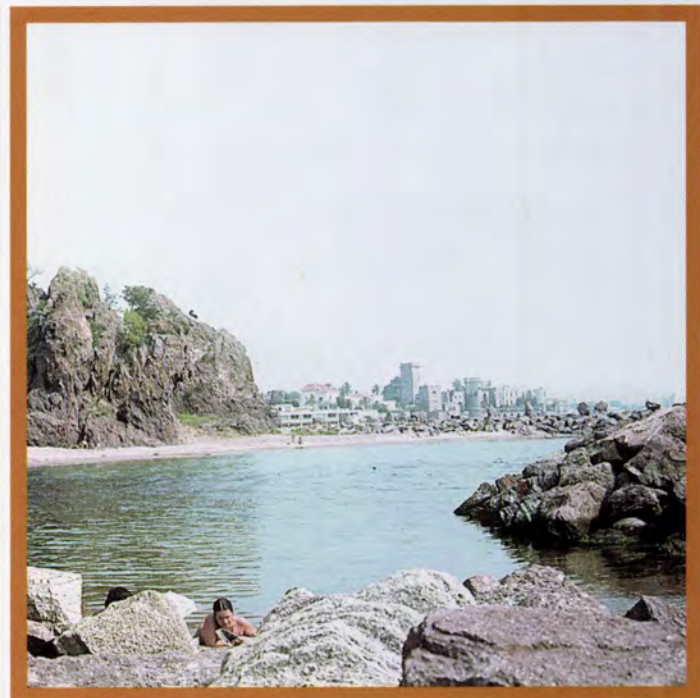
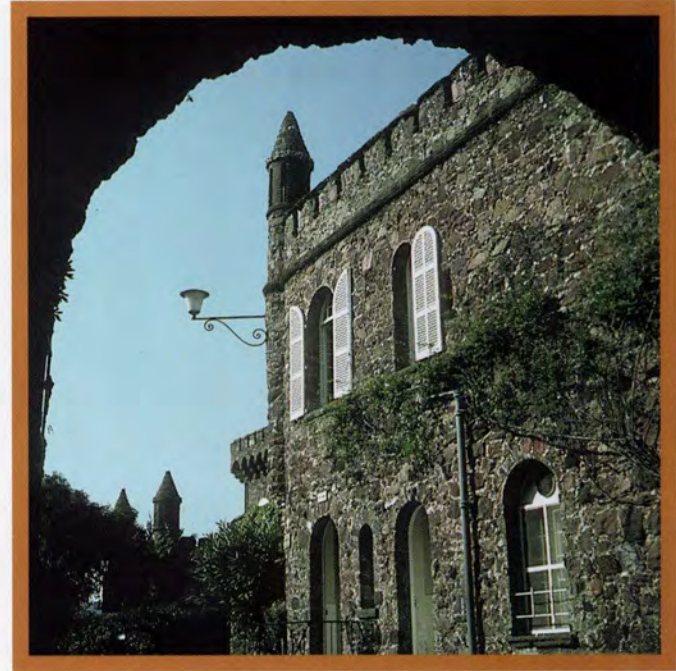
Photo prêtée par Mme Silvain



Ci-dessus: photo prêtée par M. Roland Defrance de Liévin.
Ci-dessous: photo prêtée par la famille Boidin, Annav sous Lens



NOUVEAUX HORIZONS



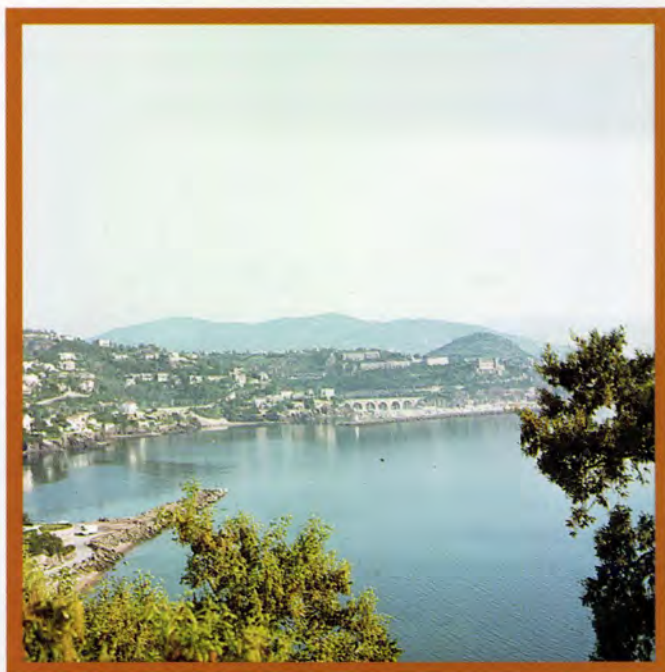
A TRAVERS L'EXPOSITION

En plus des panneaux réservés à l'historique du château d'Agecroft et aux cérémonies qui ponctuèrent l'activité sociale de cette réalisation : inauguration en 1947, 30ème anniversaire en 1977, séjours des vacanciers, l'exposition «Les 50 ans de La Napoule» reprend toute une série de photographies que nous ont confié différents résidents.

Nous reproduisons également dans cette plaquette une vingtaine d'«ektachromes» qui, agrandis en 60/60 cm, figurent en bonne place dans l'exposition. C'est grâce au concours du Centre historique minier de Lewarde que nous pouvons présenter cette série d'instantanés constituant une incursion dans ce qu'admire le plus le mineur en vacances à La Napoule. Cette fenêtre que nous ouvrons sur ce qu'était la vie d'un résident est étayée par des documents authentiques aimablement confiés eux aussi par le Centre historique minier. Que le président de ce centre, M. Marc Dolez, son directeur M. Dubuc soient chaleureusement remerciés pour cette contribution.

Nous profitons de cette occasion pour associer dans nos remerciements M. Racle, directeur de l'Association nationale de gestion des retraites (ANGR), son adjoint M. Calot, qui nous ont prêté d'autres documents tout aussi intéressants.

Rappelons enfin que l'exposition sur «les 50 ans de La Napoule» se prolongera durant les mois de vacances à la Maison syndicale.



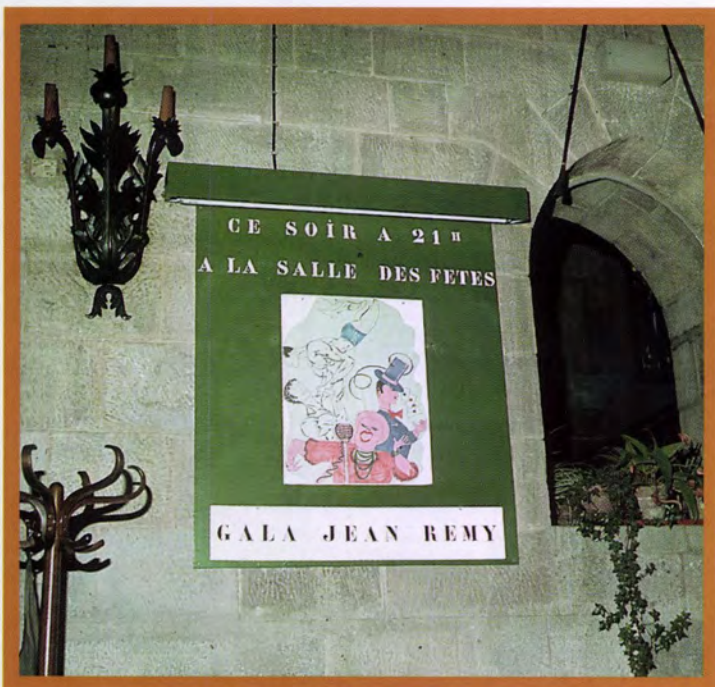


LA VIE





AUTREMENT







ANGR

*Association Nationale de Gestion des Retraités
Des Charbonnages de France et des Houillères de Bassin*

Centralisés au cœur du bassin minier de la Région Nord – Pas-de-Calais, la Direction Générale de l'ANGR et ses services mettent à votre disposition :

- ☛ des spécialistes en matière :
 - de Retraite (retraite des régimes de base et complémentaires)
 - d'Avantages en nature (logement, chauffage...)
- ☛ son expérience dans la gestion et la mise en place de plans sociaux
- ☛ des outils informatiques performants.

L'ANGR assure actuellement la gestion d'environ 200.000 retraités des Charbonnages de France, ainsi que des prestations particulières pour le compte d'autres substances minières (mines d'or, de potasse et de fer).

Pour être au contact du plus grand nombre de ses ressortissants, l'ANGR couvre géographiquement la quasi totalité de l'hexagone par le biais de ses agences régionales situées:

- ☛ dans le Nord – Pas-de-Calais, le Centre-Midi, l'Est et à Paris.

L'ANGR propose de mettre à votre service l'ensemble de ses atouts pour vous permettre de gérer de manière optimale des problèmes spécifiques en matière de retraite (qu'il s'agisse du régime minier, du régime général ou d'autres régimes particuliers ainsi que leur coordination), d'avantages en nature ou de gestion particulière de prestations.

Direction Générale

Avenue de la Fosse 23 - BP 54 - 62221 NOYELLES SOUS LENS

☎ 03 21 79 48 01 - Fax : 03 21 79 48 02

☎ Standart 03 21 79 48 48



soginorpa

**Société de Gestion
du Patrimoine Immobilier
des Houillères du Bassin du Nord
et du Pas de Calais**

Locations - Ventes Restructurations Urbaines

**Siège Social : 167, rue des Foulons - B . P . 49
59501 DOUAI Cédex Tél : 03.27.99.85.85**

S.A.S. SOGINORPA



GROUPE CHARBONNAGES DE FRANCE

Sur des textes d'André DÉMAREZ, mise en page par Frédéric GOBOLYAK, cette plaquette a été conçue et réalisée par I.P.C., 30, rue Casimir Beugnet, 62300 Lens, 03 21 28 16 25.

Crédit photos: archives de «La Tribune», Centre historique minier de Lewarde, les résidants à La Napoule, documentation Association nationale de gestion des retraites (ANGR), Quadrichromies I.P.C. Lens.

Supplément à
«La Tribune de la région minière» n° 2741
du 11 juin 1997 - Prix 30 francs.

La Tribune
de la région minière

Organe central
de l'Union régionale
des syndicats des
mineurs CGT
du Nord - Pas-de-Calais.

Rédaction et administration:
32 rue Casimir Beugnet, B.P. 39 - 62301 Lens cedex
Tel. 03.21.78.22.35. - Fax. 03.21.28.22.26.
Directeur de publication: Marcel Barrois

Prix: 7,50F

Tarifs abonnements:
1 an: 380F - 6 mois: 190F - 3 mois: 97F
Abonnement de soutien volontaire: 500F
Les abonnements partent de la réception du mandat:
LA TRIBUNE DE LA RÉGION MINIÈRE CCP 9478-86 F LILLE
Commission paritaire: 521 D 73 S

I.P.C.

BP 39 - 62301 Lens cedex
Tel. 03.21.28.16.25. - Fax. 03.21.28.22.26.
Travail exécuté par des ouvriers syndiqués à la CGT.

I P C IMPRIMERIE

Tél. 03 21 28 16 25 - Fax. 03 21 28 22 26

VACANCES SOCIALES :

LA NAPOULE, C'EST L'AVENIR

Le 50ème anniversaire de la réalisation de ce grand centre de vacances sociales que représente le château Agecroft de La Napoule n'est pas seulement un rappel du passé, c'est une projection sur l'avenir.

Les circonstances historiques qui, en 1946/1947, ont permis l'immense avancée démocratique et sociale que symbolise La Napoule constituent une expérience, un enseignement pour les temps présents et à venir.

Déjà nous avons, avec nos amis du personnel EDF-GDF et leur C.C.A.S. (Comité central d'action sociale) assuré la garantie de propriété et d'activité du centre de vacances de La Napoule.

Nous entendons rétablir plein droit pour les mineurs retraités et veuves et leur famille à de nouvelles vacances sociales à La Napoule.

Nous œuvrons pour que demain de nouvelles avancées démocratiques et sociales, de nouveaux progrès de civilisation ouvrent la voie à d'autres développements de vacances sociales, à d'autres La Napoule.

*Marcel Barrois,
Président de
"Mémoires et cultures
de la région minière".*

